

QG/lb - 9876
Le 19 octobre 1995

Monsieur Jean-Pierre RAFFARIN
Ministre des P.M.E., du Commerce
et de l'Artisanat
80, rue de Lille
75700 PARIS

Objet : La T.V.A. et la Valeur Ajoutée

*Monsieur le Ministre, cher Jean-Pierre,
en complétant de ma cassette,*

Je voudrais vous parler de l'ambiguïté de la T.V.A. impôt intelligent, et de la Valeur Ajoutée, qui sont deux notions très différentes.

→ *Il y a une T.V.A. par produit, mais il y a autant de Valeurs Ajoutées qu'il y a de métiers, professions ou sociétés.*

LA VALEUR AJOUTEE "VRAIE" :

Dans un produit "made in France", la vraie Valeur Ajoutée comprend des salaires, des charges sociales, taxes professionnelles, taxe d'apprentissage, et autres taxes sur salaires.

Dans un produit importé, on peut dire que la Valeur Ajoutée est pratiquement nulle.

Si on taxe la vraie valeur ajoutée, seuls les produits français seront taxés et pas les produits importés. La taxation de la vraie valeur ajoutée est destructrice d'emplois.

LA T.V.A. :

La T.V.A. est une taxe intelligente mais perverse car elle a supprimé toutes les taxes sur le chiffre d'affaires qui ont été remplacées par les surtaxes sur les salaires, faisant ainsi le lit des importateurs et de leurs délocalisations. C'est là que la T.V.A. devient génératrice de chômage.

→ *En d'autres termes, bien qu'un produit importé paie de la T.V.A., l'importateur (destructeur d'emplois) taxé sur la Valeur Ajoutée, ne paierait pas de taxes et charges sociales. La T.V.A. Sociale est une stupidité !*

A la veille d'une grande réforme fiscale et sociale pour la France, l'amalgame par le législateur des notions de T.V.A., Valeurs Ajoutées, T.V.A. Sociale..... serait dramatique pour l'emploi et la démocratie car, par ces confusions, on arrive à détaxer l'importateur destructeur d'emplois et à surtaxer le producteur français créateur d'emplois.

A l'inverse, le Quotient "Q.a.d." (Quotient aménagement et développement) s'appuie sur deux critères précis et justes socialement : "Le Chiffre d'Affaires et les charges et taxes sur salaires"

Le Quotient "Q.a.d." est juste, moderne, efficace, simple, applicable immédiatement et compatible avec l'Union Européenne.

Bonne nuit les amis, Avec ma fidèle amitié,

Gérard Quéveau

En plus de l'application du Quotient "Q.a.d.", je rappelle l'idée d'une nouvelle TAXE PROFESSIONNELLE : "Plus on fait de chiffre d'affaires, plus on paie ; plus on a d'emplois, moins on paie".



79140 CERIZAY - LE PIN (Poitou-Charentes) - TÉL 49.81.32.07 - FAX 49.80.04.17
252, BOULEVARD SAINT GERMAIN - 75007 PARIS - FRANCE